

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10

On s'abonne:
A SAUMUR: Chez tous les Libraires.
A PARIS: Chez DONGRELL et BULLIER.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annances, la ligne... 20c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

Car s'abonne:

chez M. NAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 3.

Abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Août 1881.

Election à la Chambre des députés.

Arrondissement de Saumur.

E. BERGER

Député sortant.

Bulletin politique.

Bou-Aménah n'est pas encore pris; eh bien! cela nous étonne; la veille des élections il sera prisonnier, soyez-en sûrs; le 20 août, au matin, une dépêche nous apportera son sabre et son burnous. C'est inévitable.

Déjà on nous le dépeint en très-mauvaise posture; « il est rejeté fort avant dans le Sud » et désormais incapable de nuire. « La région des hauts plateaux est solidement occupée par des colonnes qui mettent le pays à l'abri de toute incursion nouvelle. »

Donc, plus rien à craindre, l'insurrection est finie et M. Albert Grévy règne heureux et triomphant sur l'Algérie pacifiée.

« En Tunisie, la situation n'est pas moins normale. » Le Bey est heureux comme un poisson dans l'eau, comme M. Gambetta dans sa baignoire ou M. Dubamel dans sa circonscription maritime de Boulogne.

L'agence officielle ajoute: « Sur aucun points anciennement occupés par nos troupes on ne signale de troubles. »

Nous serions ravis qu'il en fût ainsi; mais nous avons de fortes raisons pour ne voir dans ces nouvelles rassurantes que de grossières réclames électorales. — Si l'insurrection est vaincue en Algérie, si aucune incursion n'est à craindre, si la situation en Tunisie n'est pas moins normale, il faut rappeler

nos troupes expéditionnaires et ne laisser en Afrique que des garnisons normales. En est-il ainsi? Hélas! non. Chaque jour on prend ici cent soldats, deux cents ailleurs, et on expédie le tout en Afrique. Cela dure depuis longtemps et menace de durer longtemps encore. Les journaux français ou étrangers parlent sans cesse de levées d'hommes et de départs de troupes; le général Saussier — on ne saurait trop le rappeler — a envoyé au gouvernement un rapport extrêmement important qui a fait avancer d'un mois la date des élections; ce rapport disait en substance:

1° Jusqu'à la fin du mois d'août, l'Algérie restera dans un calme relatif le Ramadan empêche les Arabes d'agir et l'excessive chaleur immobilise nos troupes;

2° Au mois de septembre, il faut s'attendre à voir éclater l'insurrection dans des conditions très-sérieuses;

3° La France devra alors faire un grand effort et envoyer une armée formidable, peut-être même faudra-t-il avoir recours à la mobilisation générale.

Ces faits portés à la connaissance de toute l'Europe, par le Times, n'ont pas été démentis; ils ont, au contraire, été confirmés de mille manières: la date anticipée des élections, le recrutement des auxiliaires militaires, la visite des séminaires et autres établissements d'instruction par les officiers d'état-major, la mobilisation annoncée, et non démentie, de deux corps d'armée, le 9<sup>e</sup>, celui de Tours, le 3<sup>e</sup>, celui de Rouen, etc., etc.

Le général Saussier donnait lui-même, dans son rapport, l'explication du calme relatif de la colonie: les Arabes jeûnent et les Français souffrent de la chaleur; nous comprenons que le gouvernement, profitant de cette accalmie, veuille faire croire que les vents sont pour jamais enchaînés, mais il n'y aura, à le croire que des esprits d'une crédulité naïve jusqu'à la bêtise.

Les journaux républicains eux-mêmes contiennent des renseignements de nature à inquiéter les plus confiants. Le Temps a reçu d'Oran, à la date du 6 août, des infor-

mations « puisées, dit-il, à bonne source. » Le bach-aghia de Freneda a prévenu officiellement l'autorité française que le fils cadet d'Abd-el-Kader viendrait à l'automne prendre la direction du mouvement insurrectionnel.

Ce fils d'Abd-el-Kader, qui se nomme Ben-Aceur, est fort hostile aux Français; depuis deux ans il a accepté le titre de pachalik, que le Sultan lui a décerné. C'est avec l'assentiment au moins tacite du Sultan que Ben-Aceur entreprit en campagne.

Chronique générale.

Le gouvernement consulte le corps électoral, mais il ne lui laisse pas le temps de former son jugement; il l'oblige à se prononcer avant qu'il ait pu se reconnaître.

Dans un pays de suffrage universel, sous un gouvernement qui se dit démocratique, une pareille manœuvre est un attentat à la conscience nationale.

Aussi bien la presse républicaine a-t-elle été presque unanime: elle a blâmé avec indignation ce qu'elle a justement considéré comme une fraude indigne, portant atteinte à la sincérité du vote...

Il est donc manifeste que le gouvernement tente de remplacer l'ancienne Chambre, non point par une meilleure, mais par une Chambre décidée à soutenir servilement une politique misérable d'expédients et d'aventures...

On redoute que les candidats ne dénoncent, dans les réunions électorales, l'état trompeur de nos finances, la situation mauvaise de l'agriculture, sacrifiée par les nouveaux traités de commerce.

On redoute que d'honnêtes gens n'élèvent la voix pour dire toute la vérité sur la situation intérieure.

Mais ce que l'on craint par-dessus tout, c'est qu'on ne montre l'étendue et la gravité du formidable soulèvement qui menace nos possessions algériennes.

Ce dont on a peur, c'est que les électeurs

n'apprennent, avant le vote, que l'expédition de Tunis nous a engagés dans une guerre dont on ne peut prévoir l'issue, qui va nécessiter l'envoi de cent mille hommes et coûter au Trésor plus de soixante millions de francs.

Voilà la situation que l'on cache au pays.

La France, journal républicain, termine un long article par ces judicieuses réflexions:

« C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit la présidence d'une Chambre, cette magistrature dont la plus correcte impartialité est la première condition d'existence, servir de tremplin à des ambitions électorales.

« C'est la première fois dans ce pays que le président d'une Chambre organise un comité comme celui de la rue de Suresnes et qu'il donne publiquement ou refuse son appui à tels ou tels de ses collègues dont les voix l'ont fait ce qu'il est, sous prétexte qu'ils ont précédemment émis tels ou tels votes contraires à sa politique personnelle.

« C'est, conséquemment aussi, la première fois que le nom d'un président de la Chambre se trouve discuté dans toutes les réunions électorales et que le pays est appelé à voter non sur un système de gouvernement, mais sur la politique d'un homme, politique irresponsable, rusée et par cela même césarienne.

« M. Gambetta veut être à la fois le président impartial de la Chambre qui s'en va, le grand électeur de la Chambre qui vient, le critique sévère du ministère Ferry, le lanceur d'idées dont il se refusait à tenter l'application comme chef d'un cabinet responsable, le dispensateur de toutes les faveurs et de tous les blâmes, le directeur d'un mouvement de presse particulier, l'homme de Belleville et l'homme de Tours, un politique revêtant toutes les formes, insaisissable, presque mystique, ramenant tout à lui-même, n'admettant même plus qu'on le discute. »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

— Je ris de moi-même, dit aussitôt Françoise, sentant la susceptibilité de Miguëlle s'éveiller.

— Ah!

— Miguëlle, reprit Françoise avec beaucoup de douceur, je vous assure que je ris de moi-même.

— Vous m'avouerez qu'il est étrange que cette subite inspiration vous vienne à la vue de mon bijou.

— Si je vous disais ce qui l'amène, vous me comprendriez parfaitement.

— Eh bien! dites-le.

— Alors, vous me promettez que vous ne vous fâcherez pas?

— Puisque vous n'êtes de vous-même.

Françoise jugea qu'un aveu était de plus en plus indispensable.

— Le tout se borne à peu, dit-elle. Il m'est venue une pensée si ridicule que j'ai souri de son étrange côté. J'ai trouvé... C'est absurde! Mais vous savez que chacun peut être surpris par une idée folle.

— Vous avez trouvé?...

— Que Monsieur votre père...

— Achevez donc.

— Eh bien! que Monsieur votre père ressemble à la femme pâle.

Un léger mouvement d'épaules montra que le compliment n'avait rien qui séduisit Miguëlle.

— Une saltimbanque! dit-elle.

— J'ai honte, je vous le répète, de vous confesser une telle sottise. Voilà toute la pensée que vous voulez connaître.

— Il est certain qu'elle n'a aucun sens.

— Vous voyez donc bien que j'avais raison d'en sourire.

Les traits de M<sup>lle</sup> de la Joussoière se détendirent immédiatement. Au bout d'un instant, Françoise crut la bonne harmonie assez bien rétablie pour que la conversation pût être poursuivie.

— Sa bête est curieuse, dit-elle. L'avez-vous vue?

— Moi! répondit Miguëlle. Est-ce que je vois quelque chose? Ne savez-vous pas que, dans notre maison, l'un attend toujours l'autre, en sorte que, finalement, tout le monde s'abstient?

— Elle n'aurait pas voulu avouer à la riche héritière que, de leur très-moderne budget, ni le général ni sa fille n'auraient volontiers distrait une petite somme pour avoir le droit de regarder un oiseau.

Françoise devina ce qui restait sous-entendu.

— Il est évident, dit-elle, que votre oncle ne visitera pas une chose extraordinaire sans faire partager ce plaisir à vos jeunes cousins. Mais vous, Miguëlle, vous pouvez prendre une liberté plus grande. Depuis dix jours que cet animal est visible, voici déjà trois fois que miss Ellen va l'examiner. Il lui rappelle ses belles années, les temps heureux où, sous les ombrages de Bénarès, elle rêvait des joies de la vie. Hélas! l'oiseau indien seul est devenu captif, les illusions se sont envolées. Cependant, même au travers des déceptions, leur souvenir garde encore des charmes; pour le mieux évoquer, miss Ellen m'a fait promettre de visiter souvent l'enfant de l'Hindoustan, qu'elle déclare merveilleux, et que, moi, je trouve épouvantable. S'il vous était agréable de nous accompagner, chère Miguëlle?

— Très-volontiers. Puisque cet oiseau est rare, je le verrai avec intérêt.

— Mardi, je dois retourner à Angers pour assister au mariage de Bartoline Mellano. Serez-vous libre dans l'après-midi?

— Parfaitement.

— J'irai vous chercher à une heure.

— Vous êtes trop aimable, chère Françoise.

— Taisez-vous, je ne sais qu'heureuse lorsque je puis me trouver près de vous.

Un serrement de mains compléta cet échange

de paroles gracieuses.

Un instant après, Miguëlle reprit:

— Savez-vous que Bartoline Mellano est étrange? Elle a répété plusieurs fois devant moi qu'elle n'empousserait jamais un officier.

— Elle a changé d'avis, paraît-il, répondit Françoise en riant. Aussi doit-elle se hâter de partir pour l'Italie afin de présenter à sa famille l'heureux mortel qui a eu la puissance de la faire revenir sur cette décision.

— Elle n'a que dix-neuf ans et la voilà déjà parfaitement établie. Elle est favorisée.

Françoise secoua la tête.

— Je n'envie guère cette faveur, dit-elle. C'est une grande chose que le mariage. Pour moi, je le regarde de loin, je n'ose dire avec effroi, mais, du moins, avec un tel respect...

— Que vous vous tenez à distance. Cela se comprend sans peine. Vous trouverez cent partis pour un des que vous le souhaiterez. Vous avez le droit de vous montrer difficile, et, ajouta-t-elle avec un sourire malicieux, on assure, dans le monde, que vous usez souvent de ce droit.

— Vraiment? Je ne suis peut-être pas la seule.

— Oh! dit Miguëlle, j'aurais bien voulu vous voir prononcer sur les prétentions d'un médecin de campagne.

— D'abord, j'aime beaucoup la campagne, et

M. Jules Ferry est arrivé hier à Nancy, accompagné par le général de Verneville, commandant la subdivision de Lunéville, par le préfet des Vosges et le sous-préfet de Lunéville. Il a été reçu à la gare par M. Baile, préfet de Meurthe-et-Moselle, par le général Hanrion, la municipalité, les sénateurs du département, etc. La musique du 69<sup>e</sup> de ligne a joué la *Marseillaise*. — Le correspondant du *National* dit que la foule a crié: Vive la République! Vive Ferry!

En se rendant à la préfecture de Nancy, M. Ferry était précédé de cinq brigades de gendarmerie et suivi d'un détachement de hussards. L'arrivée du ministre à la distribution des prix des écoles communales a été saluée par des coups de canon.

Nous lisons dans le *Figaro*:

« On nous assure qu'hier, M. Cougny, inspecteur d'Académie, s'est présenté à l'école Sainte-Geneviève, rue Lhomond, et a signifié à M. le directeur un arrêté ministériel, visant exclusivement cette maison.

« A partir du mois d'octobre prochain, il ne devra plus y avoir un seul Jésuite à l'école Sainte-Geneviève. On ne prétexte même pas une congrégation réformée, on poursuit les Jésuites comme individus. Un Jésuite n'a plus ses droits de citoyen: ainsi le P. Joubert, connu de toute l'Europe savante, ne pourra plus faire la classe.

« Pourquoi cette exception arbitraire pour la rue Lhomond? M. Jules Ferry est exaspéré, dit-on, des succès de l'école à Saint-Cyr et à l'École polytechnique. Mais sa rage remplacera-t-elle le droit des gens? En vertu de quel droit M. le ministre empêchera-t-il un directeur d'école libre de choisir pour professeur un homme savant et honnête, fût-il ancien Jésuite? »

On lit dans le *Clairon*:

« Toujours l'ère de liberté.  
« L'administration ne sait qu'inventer pour tyranniser les religieux qui ont loué le Mont Saint-Michel. Dernièrement, une décision administrative ordonnait qu'on enlève de l'église les drapeaux, oriflammes et autres témoignages de piété apportés par les pèlerins.

« Aujourd'hui, un ancien gendarme d'Avranches est nommé gardien du monument du Mont Saint-Michel.

« Cette position nouvelle est créée dans une intention vexatoire pour les Révérends Pères religieux à qui la garde du monument pouvait rester sans inconvénient.

« De plus, comme il fallait loger ce nouveau gardien, on a pris aux religieux leur sacristie, et enfin, sous prétexte de réparations, la chapelle où était la statue de Saint-Michel a été enlevée au culte. »

On lit dans *Paris-Journal*:

« Ce qu'on dit et ce qui est.  
« *Dépêche émanant du ministère de la guerre.* — L'état sanitaire est satisfaisant en Algérie.  
« *La vérité.* — Une section d'artillerie,

envoyée d'une province de l'ouest (de la France) et faisant partie de la colonne qui est campée en ce moment autour de Saïda, a cinquante-trois hommes malades sur cinquante-huit.

« Il en reste cinq pour faire le service. »

Dans un petit hôpital, sur la frontière de Tunisie, on comptait dernièrement jusqu'à sept décès par jour, par fièvre typhoïde.

Les soldats qui arrivent en cet aimable endroit pour y remplacer les malades et les morts, en diront bientôt des nouvelles.

Ils viennent de Tarbes.

L'officieuse *Agence Havas* dit de son côté:

« Les conditions sanitaires dans lesquelles sont placées nos troupes, soit en Algérie, soit en Tunisie, sont aussi bonnes que l'état du pays et les rigueurs de la température le permettent.

« Aucune des précautions qui les peuvent améliorer n'est négligée.

« Les troupes sont pourvues en abondance. »

Mensonges! mensonges.

De tous côtés, en effet, on fait de l'état sanitaire de nos soldats, le tableau le plus terrible.

Le *Petit Parisien* dit:

« Nous avons dit que l'insuffisance et le mauvais choix de la nourriture étaient la principale cause des nombreux cas de maladie constatés parmi nos soldats.

« L'*Agence Havas* prend ses renseignements au ministère de la guerre, tandis que les nôtres nous arrivent directement de Tunisie.

« Voici la différence:

« Nous continuerons donc à affirmer que le corps d'occupation de Bizerte compte actuellement plus de trente pour cent de malades. »

L'*Avenir militaire*:

« De tous les côtés des lettres nous parviennent des colonnes du sud algérien, se plaignant des denrées distribuées aux soldats. Le pain particulièrement, dont les distributions sont très-rares, offre tous les symptômes de la moisissure, et nos nombreux correspondants n'hésitent pas à attribuer les quelques cas de typhus et de dysenterie constatés à la mauvaise qualité des aliments. »

Le *Messageur de Toulouse*:

« Nos braves soldats du 20<sup>e</sup> de ligne, revenant de Tunisie (de Bizerte), sont en proie aux maladies et à la mort.

« Deux cents soldats du 41<sup>e</sup> de ligne sont partis, hier matin, pour combler sans doute les vides qui se sont faits dans les bataillons depuis quelques mois en Afrique. »

L'*Union* a reçu de Mateur la lettre suivante:

« Monsieur, les malheureux soldats du

corps d'occupation de Tunisie réclament à grands cris des ambulances dans les ambulances. Officiers, sous-officiers et soldats sont indignés de voir que le gouvernement français leur refuse un prétre à leur lit de mort.

« La mortalité est énorme parmi nos troupes en Tunisie; la fièvre typhoïde sévit avec intensité.

« A Béja, à Mateur, à Fernana, à la Manouba, etc., il y a des ambulances, mais pas d'aumônier.

« L'indignation est très-grande.

« Pour faire croire à une campagne terminée, le gouvernement de la R. F. a fait rentrer en France dans les premiers jours de juillet à peu près la moitié de l'effectif des troupes du corps expéditionnaire de Tunisie, afin de rehausser l'éclat de la fête du 14 juillet.

« Honteuse comédie que tout cela, car à peine nos troupes débarquaient-elles en France, il fallait en renvoyer d'autres en Tunisie; nous en recevons sans cesse, et on annonce dix mille hommes cette semaine.

« Le traité du Bardo a été trop élastique. La guerre de Tunisie sera pour la République ce que la guerre du Mexique a été à l'Empire.

« De tous les côtés, les Arabes sont prêts à insurger. Nous ne pouvons assurer la sécurité en Algérie, et nous voulons pacifier la Tunisie et garantir les intérêts du Bey! Nos troupes comprennent combien tout cela est insensé, elles sont découragées. »

Un singulier procès va se plaider devant le tribunal civil de Limoges.

Un journal conservateur, la *Gazette du Centre*, ayant publié la liste des négociants de la ville qui avaient illuminé leurs boutiques pour le 14 juillet, quatorze d'entre eux intentent à ce journal une action en réparation du préjudice causé, soutenant que cette publicité était de nature à éloigner leur clientèle. Ils réclament la modeste somme de deux cent trente mille francs!

Ainsi, voilà des négociants qui illuminent, mais qui ne veulent pas qu'on le dise, parce qu'ils craignent que cela leur fasse du tort; alors, pourquoi illuminent-ils?

L'affaire viendra aujourd'hui jeudi devant le tribunal civil de Limoges.

La *Gazette* sera défendue par M<sup>e</sup> Nicard, l'une des célébrités du barreau de Limoges.

Deux cent trente mille francs pour des lampions et des drapeaux, ce n'est vraiment pas cher!

## EN AFRIQUE.

Tunis, 10 août.

Le caïd de Medjez-el-Bab vient d'être remplacé, sur la demande de M. Roustan, pour avoir montré trop peu d'énergie ces jours derniers et n'avoir pas prêté son concours au rétablissement du fil télégraphique.

Sur 500 zouaous qui devaient faire partie du camp d'Ali-Bey, 450 n'ont pas répondu à l'appel.

Les zouaous sont des irréguliers, tous volontaires et ne portant point d'uniforme. Cette milice est composée d'Arabes des deux Kabylies algériennes et de leurs enfants nés en Tunisie. Ils ont leur garde des forts et bastions qui entourent la ville. Ils ont, en outre, deux casernes à Tunis.

Cette troupe, qui était bien payée précédemment, ne reçoit plus actuellement qu'un solde insignifiant, irrégulièrement payé.

Les zouaous pourraient former un goum qui, sous la main de nos généraux, rendrait des services appréciés. (Agence Havas.)

L'*Agence Havas* a dit que toutes les tentes étaient prises pour que nos troupes, en Afrique, fussent bien nourries.

Or, voici comment s'exprime le *Temps*:

« Un de nos correspondants nous écrit devant Gabès, 27 juillet, que le corps de Gabès sans provisions, sans pain ni four pour en faire.

« Les soldats étaient sans provisions d'aucune sorte; ils ont touché du biscuit au bout de deux jours et demi seulement. »

On voit comme l'*Agence Havas* aime à dire la vérité.

C'est tout simplement effrayant.

L'*Intransigeant*, qui donne les mêmes renseignements, ajoute:

« Et le général Farre est content. Il se frotte les mains et répète à qui veut l'entendre son sempiternel: Ça va bien, ça va très-bien! S'il est content, il n'est vraiment pas difficile.

« Reste à savoir si les parents des soldats qui meurent, faute de soins, en Tunisie, sont aussi satisfaits que l'est M. le général Farre. »

Ceux dont les fils et les frères meurent à bas seront-ils consolés par la pensée qu'on va fonder à Tunis un Crédit foncier et un Mont-de-Piété?

Nous en doutons fort.

**SUBSCRIPTION nationale de la Presse française pour venir en aide aux POPULATIONS ALGÉRIENNES.**

Les membres du Comité de la presse française ont reçu d'Oran une lettre, datée du 30 juillet 1884, dont nous extrayons le passage suivant:

« Ceux qui n'ont pas été les témoins de la désolation qui étreint notre malheureuse province ne sauraient s'en faire l'idée. Nous sommes débordés par une misère chaque jour plus poignante. La famine, avec son cortège de souffrances atroces et de maladies épidémiques, se dresse devant nous plus menaçante qu'en 1867-1868, puisqu'à cette époque, du moins, nos colons avaient assez de ressources pour faire face au fléau et pour tendre aux indigènes une main secourable.

« Aujourd'hui, nos colons n'ont plus rien sur leurs terres ni dans leurs granges pour nourrir leurs troupeaux, presque plus rien en numéraire pour acheter les grains dont ils auraient besoin; le crédit, qui a pris pour se fermer pour eux, et plus d'un sent approcher l'heure où il n'aura pas de pain pour lui-même, bien loin de songer à nourrir son voisin indigène. Et sur le territoire civil, on doit compter trois cent mille Arabes dont la situation est absolument désespérée, à qui tout fait défaut, et que la faim décime déjà. Les bêtes de labour de ces affamés ne trouvent nulle part, sur le sol desséché et brûlant, un brin d'herbe ou de paille; leurs malheureux propriétaires les traînent difficilement sur les marchés et sur les routes, où ils s'en défont à des conditions dérisoires; les bestiaux qu'ils traînent pas vendent à temps aux trafiquants espagnols, qui viennent ici s'enrichir de notre misère, seront morts au moment où il faudra semer les semences; il sera impossible de labourer, et ce ne sera plus alors une année seulement, mais deux « années terribles », que nous aurons à enregistrer de plus parmi nos années de disette. »

## Etranger.

On mande de Berlin: « La découverte du nouveau complot contre le Czar et les arrestations à Belgique

puis, selon les personnes, j'aurais pu aimer aussi le médecin.

— Celui-ci se montre bien maladroit en ne tenant pas l'aventure.

— Miguelle, vous êtes la méchancelé en personne, dit Françoise, dont un gai sourire embellissait encore le doux visage.

— Ne me soyez pas sévère. C'est une si belle chose que la miséricorde! comme le répète M. Le Tianec.

— Ce bon M. Corentin! Vous le voyez souvent?

— De temps en temps. Et vous?

— Moins souvent qu'autrefois. Mon père assiste toujours à ses soirées. Il s'y amuse beaucoup et m'en fait ensuite des récits ravissants. Mais, je ne sais pourquoi, M. Corentin ne vient presque plus chez nous. Je pense qu'il est trop absorbé dans ses travaux de toutes sortes. Il est si laborieux!

— Et puis extrêmement distingué, dit Miguelle. C'est un homme supérieur.

A cette parole, Françoise regarda son amie et sourit davantage.

— Mais oui, il est distingué, reprit-elle, plus distingué que bien d'autres, peut-être même plus que... beaucoup de jeunes médecins.

— Françoise, c'est vous qui êtes méchante, répondit Miguelle sans le moindre courroux. J'ai grandi près de Corentin, je peux bien faire son éloge.

— Certainement oui, et j'ajoute que vous ne dites que la vérité.

A ce moment, la voiture quitta le chemin où elle roulait entre des chênes, sur le tapis de feuilles jaunies dont le sol était jonché. Elle s'engagea sur un plateau au pied duquel s'étendait un admirable paysage. Au loin, visible encore malgré la brume de septembre et les premières atteintes du crépuscule, Angers lançait vers le ciel les flèches de sa cathédrale, les tours de sa citadelle et les clochers sans nombre de ses églises et de ses communautés, égides bénies, célestes palladiums dont se couvre avec amour l'Athènes de l'Ouest. De toutes parts, une végétation luxuriante jetait sur la campagne un manteau diapré par l'automne, puis venait en baigner les franges dans les eaux brillantes de la Maine qui, se roulant doucement entre des prairies, laissait voir à l'horizon la nappe immense où elle opère sa jonction avec la Loire et dont l'aspect rappelle, dit-on, certaines lignes du Bosphore.

Bien que familiarisées avec ce magnifique spectacle, les deux jeunes filles ne purent s'empêcher de lui donner un coup d'œil. Mais le coupé tourna brusquement et, franchissant une barrière, entra dans une longue allée ombragée par une double haie de chênes et d'ormeaux.

Au bout de cette avenue, découpé par la verdure d'un parc, un château élevait ses murailles, en-

tourées de gazons, d'où s'échappaient des eaux jaillissantes et des bosquets de fleurs rares. Déjà, quelques-unes des fenêtres étaient fermées. Au travers des volets, des filets de lumière annonçaient les préparatifs d'une réception.

Le cocher, faisant claquer son fouet, avertit de l'approche du coupé; aussitôt, des serviteurs s'agitèrent pour venir faire accueil à la jeune souveraine de ces lieux enchantés.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

## Maximes et Pensées.

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé dans la compagnie des sots.

Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuier, nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie.

Il est plus aisé d'être sage pour les autres, que de l'être pour soi-même.

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux.

LA ROCHEFOUCAULD.

sont dues à la police berlinoise qui depuis quelque temps flait le mari de la princesse Galizien. De leur côté, les Slaves de la Pologne et de la Bulgarie se font fort de prouver que depuis environ trois mois des agents russes les persuadent de réorganiser le mouvement panslaviste. Ces agents ont parcouru les principaux villages de la Bulgarie et se trouvent en grand nombre aux alentours de Varsovie. »

#### On écrit de Rome :

« L'agitation des radicaux après la dispersion de leur meeting par les autorités, devient très-inquiétante. On redoute de nouvelles manifestations et des actes de vandalisme, mais le gouvernement est décidé à agir avec la plus grande vigueur. Le préfet de Rome a fait offrir au Pape de protéger militairement le Vatican, et la police a émis l'avis que le Saint-Père devait se méfier « des habits de moines ou de prêtres », car ce sont des déguisements que les socialistes prennent pour accomplir leurs criminels attentats. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 40 août.

La Bourse est très faible. Sur le 3 0/0 on cote 117.97 1/2. L'amortissable ancien fait 87.25. L'Italien est à 90.35 et le Turc à 17.35.

L'action du Crédit foncier s'arrête aux cours qui étaient pratiqués hier. Elle s'inscrit à 1.667.50. A ce prix on constate beaucoup d'activité de la part du comptant. Les demandes sont aussi fort nombreuses sur les obligations communales 4 0/0 qui fournissent une partie des capitaux nécessaires à l'extension des opérations de prêts.

La Banque de Paris fait 1.260. Le Crédit général français est plus ferme à 390. Les achats du comptant ont suffi à rendre aux cours toute leur vigueur.

C'est après demain, le 12, qu'a lieu la souscription publique aux obligations de la Ville de Bordeaux. Cette émission peut être considérée dès à présent comme un succès. Cette affaire est de nature à élever encore le niveau de la situation déjà conquise par le Crédit général français.

La Banque transatlantique s'annonce comme une institution nouvelle en France et qui est appelée à rendre à notre commerce d'outre-mer de très-importantes services.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol profitent dès maintenant du droit privilégié de souscription qui leur a été réservé sur les actions nouvelles. Les titres nouveaux leur sont offerts à 650 francs, tandis que les actions anciennes se cotent à 935 et 940.

La Banque nationale est fort demandée aux environs de ses cours précédents.

Les bons de l'Assurance financière sont en mouvement de reprise à 310.

L'action du Crédit de France est très-recherchée à 712.50. Ces cours-là sont très-avantageux pour les acheteurs qui peuvent encore faire un placement à plus de 10 0/0. Les actions nouvelles gardent un marché animé en attendant leur prochaine admission à la cote officielle.

#### Chronique militaire.

Par décret du 31 juillet, M. le général de division Osmond, disponible, a été nommé commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée, à Clermont-Ferrand, à dater du 1<sup>er</sup> août 1884, en remplacement de M. le général Gambriels, qui passe, à cette dernière date, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le ministre de la guerre vient de proscrire de nouveau et de la manière la plus formelle l'entrée d'aucun journal dans les casernes.

Malgré les recommandations et les ordres donnés précédemment à ce sujet, il existait encore une certaine tolérance que le ministre vient de faire cesser complètement. Les officiers de semaine et les adjudants seront responsables des infractions qui seront commises dans les casernes.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Le 42<sup>e</sup> cuirassiers, composé de 35 officiers, 410 hommes, 378 chevaux, et se rendant d'Angers au camp d'Avor, est arrivé ce matin à Saumur.

La seconde colonne du 77<sup>e</sup> de ligne, revenant du Ruchard et retournant à Angers, est également arrivée vers midi et demi.

Ce soir, la musique de ce régiment se fera entendre dans le Square.

La première colonne, qui était arrivée hier matin à Saumur, est repartie ce matin en suivant la route des Rosiers.

#### SQUARE DU THEATRE.

#### MUSIQUE DU 77<sup>e</sup> DE LIGNE.

Directeur : M. SINEAU.

Concert du Jeudi 11 août, de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

#### Programme.

1. Freischütz, ouverture. WEBER.
2. Retraite Tartare. SELLENICK.
3. L'Etoile du Nord, fantaisie. MEYERBEER.
4. Le Beau Danube, valse. STRAUSS.
5. Pot-Pourri. LEROUX.
6. Pétilante, polka. SINEAU.

M. Henri Pelou, conducteur des ponts-et-chaussées, ne doit pas être confondu avec son jeune homonyme, surnuméraire dans la même administration, qui a pris part dimanche au sauvetage de Eugène Breton, pendant une promenade en canot sur le Thouet.

Nous livrons à nos lecteurs une nouvelle correspondance sur la distribution des prix à Verrie, près Saumur.

M. le Maire de Verrie a jugé à propos de publier *in extenso* le discours qu'il a lu, assez couramment du reste, le jour de la distribution. Pourquoi n'a-t-il pas en même temps parlé de l'incident provoqué par lui-même presque au début de la séance ?

Tous l'écoutaient en silence, lorsqu'au beau milieu de la lecture, s'interrompant brusquement, il se tourne vers M. le Curé pour lui dire : « Tenez, Monsieur, voilà qui est pour vous maintenant. » Puis il reprend fièrement le fil du discours et pousse la tirade irréligieuse dont le public peut dès à présent faire justice.

Cependant, après une pareille apostrophe, M. le Curé ne tarde pas à se retirer. Vers la fin du discours, il rentre et reprend tranquillement sa place.

Au moment où M. le Maire termine et victorieusement remet les papiers sous l'écharpe, *papiers du patron*, dit-on, M. le Curé, s'adressant à ses paroissiens, leur donne en quelques mots la raison de son absence momentanée.

« Tout à l'heure, dit-il, au lieu de répondre à l'attaque dirigée contre moi, j'ai cru devoir me retirer. Mais, présentement, c'est mon devoir, et je tiens à le remplir, c'est mon devoir de protester de toutes mes forces contre l'insulte lancée en votre présence à la Religion et à ses ministres. Donc, je proteste contre ce que vous venez d'entendre. »

Pendant ce temps, le Maire en courroux s'était levé de nouveau et, oubliant le respect dû à l'assistance, aux enfants surtout, il remuait tête, bras, jambes, courait de ci, de là, ne cessait de redire autour de lui :

« La séance est levée, Messieurs, Mesdames. La séance est levée ! Sortez, sortez, Mesdames, Messieurs. Je dresse procès-verbal ! Mesdames. » — S'adressant à M. le Curé : « Vous ne parlerez pas, Monsieur. Sortez, Messieurs, Mesdames. »

Il gesticulait encore que déjà les enfants chantaient en chœur :

Chantons, en ce beau jour,  
Chantons....

Lui, assez penaud, revient à sa place près de M. le Curé qui l'engage à reprendre du calme. Sous le charme de la musique, peu à peu ses esprits s'apaisent.

Et, sans autre esclandre, la distribution des prix et des couronnes a lieu à la satisfaction générale.

On prétend encore, chose à peine croyable ! que le même maire se serait permis, mais après la distribution, de *tutoyer insolentement* devant plusieurs personnes honorables, le digne curé qui aurait dit avec sang-froid : « Messieurs, vous voyez en cet homme les fruits d'une belle éducation !... Tout à l'heure, il osait parler d'éducation ! »

Hâtons-nous d'ajouter, comme circonstance atténuante, que le susdit maire est rarement maître de ses impressions.

Pourtant, au dire de tous, il n'a pas un fond méchant.

Mais, nous assure-t-on, il aurait une tendance naturelle et invincible à traiter la plupart de ses administrés avec le sans-façon despotique usité par certains caporaux lorsqu'ils commandent leurs subordonnés. « En avant ! marche ! Et pas de réplique. »

Qu'il devienne paisible et discret, voilà ce que les habitants de Verrie demandent de lui. Autrement il se pourrait qu'on lui rappelât à bref délai l'affaire du double prix d'honneur avec accompagnement de Croix de Malte.

Le Journal de Maine-et-Loire annonce que trois jeunes soldats, appartenant au département de Maine-et-Loire, Vincent Guillemet, de Charcé, Gasnault et Ogereau, de Denezé, sont parmi les morts de notre armée d'Algérie.

Le ministre de l'intérieur a déjà reçu plusieurs plaintes contre certains comités républicains de province qui s'arrogent des droits qui sont la violation même du suffrage universel.

Des protestations motivées sur ce sujet ont été également envoyées au Président de la République qui s'est contenté de les faire transmettre au ministre de l'intérieur.

Fontevrault. — Dans la nuit de vendredi à samedi, les cris au feu ! jetaient l'alarme dans les rues de Fontevrault. Un incendie s'était déclaré chez le sieur Chapu, perruquier. La gendarmerie, ainsi que les voisins, ont pu organiser assez promptement les secours pour que les dégâts se soient bornés à la dégradation de la chambre où le feu a pris, et à la destruction de la literie complète, et d'une table de nuit appartenant à l'incendie.

Ce sinistre est dû à l'imprudence de ce dernier qui avait posé sur sa table de nuit une lampe à pétrole qu'il avait négligé d'éteindre. La lampe ayant culbuté a mis le feu aux rideaux.

Perte, 300 fr. pour l'immeuble, couverte par une assurance ; 200 fr. pour le mobilier, qui était assuré.

Saint-Paul. — Dans la soirée de vendredi, une certaine quantité de laine et de pelotes de coton a pris feu dans un casier de la boutique des époux Gaudicheau, épiciers et merciers à Saint-Paul-du-Bois, qui étaient absents. Par bonheur, un voisin s'aperçut de ce commencement d'incendie, et donna l'alarme. En une heure, le sinistre était conjuré, grâce au concours pressé des gens du voisinage. Néanmoins, les dégâts sont relativement importants, puisqu'ils s'élèvent à un millier de francs, du reste couverts par une assurance. On ne sait comment le feu a pris.

Epiéds. — On signale de cette commune une tentative de suicide accomplie dans des circonstances assez particulières. — Samedi dernier, dans la journée, le sieur Fontaine, Charles, profitant d'un moment de solitude, prit un fusil, le chargea, et essaya sans y réussir, par suite d'une déviation de l'arme, de se faire sauter la cervelle. Un voisin, accouru au bruit de la détonation, lui arracha l'arme des mains, et l'emporta pour éviter une nouvelle tentative.

Malheureusement, Fontaine avait encore à sa disposition un revolver dont il se servit pour se tirer un coup dans la région du cœur. Il tomba baigné dans son sang.

L'homme de l'art, appelé à lui donner des soins, a déclaré que la blessure entraînerait probablement la mort.

On attribue cette triste résolution au chagrin ressenti par Fontaine, à la suite de la mort récente de sa femme.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Le Puy-Notre-Dame. — Cette localité vient de voir un drame à l'acide acétique.

Un ouvrier peintre aime une jeune fille de seize ans et celle-ci lui rend en retour une affection égale. Depuis longtemps déjà, le jeune homme sollicite la main de la jeune fille, mais une mère barbare oppose toujours un refus désespérant, donnant pour cause la trop grande jeunesse de sa fille, et le manque d'élégance du peintre, ajoutant qu'il est dans l'impossibilité de gagner la vie de deux personnes. Bref, la mère a ses raisons. Mais les jeunes gens n'en ont pas. En vain, l'on essaie, sous divers prétextes, de les éloigner ; les deux cœurs se cherchent et se retrouvent. Une dernière fois le jeune homme, puis la fille, sollicitent la mère ; refus persistant. Alors le jeune homme apporte à sa Juliette un flacon, qui doit la débarrasser de la vie insupportable à tous deux. Juliette prend la fiole et la vide d'un trait ; Roméo ne l'imita pas. Cependant, la jeune fille fut prise immédiatement d'horribles souffrances ; elle avait avalé de l'acide acétique. Un médecin a pu lui donner à temps des soins intelligents.

(Union de l'Ouest.)

ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest d'hier :

« Nous avons dit, par erreur, que le 12,

cuirassiers était parti mardi pour les grandes manœuvres. C'est ce matin seulement (mercredi), à 5 heures, que le régiment a quitté notre ville. Il se rend au camp d'Avor, où il restera une vingtaine de jours. Le nombre des étapes à parcourir est de 9, avec un jour de repos. Le régiment ne sera donc de retour à Angers qu'après le 15 septembre. »

#### L'Incendie de Niort.

Un incendie, qui a pris rapidement des proportions menaçantes, a failli consumer, samedi soir, un quartier de notre ville.

Sur les 5 heures, M. le docteur Tonnet lisait un journal dans son jardin, quand on vint lui annoncer que la toiture de sa maison brûlait. En effet, il aperçut une gerbe d'étincelles qui sortait d'une partie de la toiture contiguë à la cheminée de la cuisine ; puis des flammes firent irruption, et, en un clin d'œil, ce fut un embrasement général. Ce qui rendait le péril plus imminent, c'est que ce quartier se compose de plusieurs grandes maisons, sortes d'hôtels, formées par des divisions établies dans un ancien couvent.

Le clairon et le tambour des pompiers donnèrent l'alarme. D'abord on crut à un simple feu de cheminée ; mais les flammes et la colonne de fumée, qu'on apercevait de tous les points de la ville, annoncèrent de suite qu'il s'agissait d'un violent incendie. La population est accourue sur les lieux du sinistre ; les soldats du 11<sup>e</sup> cuirassiers sont arrivés au pas de course, conduits par leurs officiers. Mais, il faut bien le dire, l'eau a d'abord manqué.

C'est avec épouvante qu'on entendait les pompiers, placés aux postes les plus dangereux, crier d'une voix désespérée : De l'eau ! de l'eau !

On a eu enfin de l'eau, mais les tuyaux s'ajustaient mal ; il a fallu courir à la gare pour demander des tuyaux, qui ont de suite été livrés avec empressement.

Ces tuyaux, bien entretenus, ont permis d'attaquer l'incendie avec vigueur et d'empêcher les flammes d'envahir les maisons de M. Girardeau, de M<sup>lle</sup> Corbin, de M. de Nuchaise et le théâtre.

Pendant ce temps-là, une foule de gens avaient envahi la maison de M. Tonnet, et, au milieu du plus grand désordre, lançaient tout par les fenêtres, sans se rendre compte du mal qu'il occasionnait. Ils ont ainsi jeté des glaces, des pendules, une cave à liqueurs, et beaucoup d'objets qui se brisaient en arrivant sur le sol.

Grâce à M. le docteur Bodeau, les livres de la bibliothèque ont été enlevés avec précautions.

Ce n'est que vers les huit heures du soir qu'on a été complètement maître du feu. La toiture de la maison de M. Tonnet était entièrement consumée, mais les étages inférieurs n'avaient pas été atteints par le feu ; seulement les appartements étaient inondés et une partie du mobilier détruit par la précipitation avec laquelle on l'avait lancé par les fenêtres.

Nos pompiers ont été, comme toujours, pleins de courage et de dévouement ; notre population a apporté le plus grand zèle à accourir sur le théâtre de l'incendie ; mais les secours ont été organisés avec lenteur, et, sur certains points, ils ne l'ont pas été du tout. On sentait que des mains directrices manquaient.

Ce sinistre, qui a failli causer l'embrasement de tout un quartier, prouve une fois de plus que le service des eaux, en cas d'incendie, est d'une insuffisance des plus alarmantes, et que les tuyaux des pompes sont en mauvais état.

Enfin, nous avons assisté au véritable sac d'une maison. Pour éviter qu'un semblable fait se reproduise, il faut que des sentinelles, placées à la porte de la maison où le feu s'est déclaré, ne laissent pénétrer dans l'intérieur que des pompiers ou les personnes dont le concours est jugé utile.

Nous ne dirigerons aucun reproche contre les membres de municipalité ; nous pensons que les paroles de blâme énergique, qu'ils ont entendues sortir de la foule, leur suffiront pour se consacrer un peu moins à la politique et un peu plus aux intérêts de la ville. Que notre conseil municipal soit un comité de saint public, mais pour nous donner de l'eau et combattre les incendies, le jour et la nuit.

La cause de ce sinistre est accidentelle : une poutre, qui traversait la cheminée de la cuisine, s'est enflammée et a communiqué le feu à la toiture.

**EMPRUNT**  
DE LA  
**VILLE DE BORDEAUX**  
Obligations de 500 francs à 0/0  
REMBOURSABLES EN 40 ANS AU PAIR  
Versement de Souscription : 25 Francs par Obligation

On souscrit sans frais chez MM.  
A. LAN et C<sup>o</sup>, 48, rue Beaurepoire, à  
SAUMUR;

Et dans leurs Agences de :

**Doué-la-Fontaine,**  
**Montreuil-Bellay,**  
**Bourgueil.**

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux  
des hôpitaux de Paris,  
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,  
dartres, démangeaisons; chute des cheveux, etc. Le  
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers  
le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit  
le même jour les malades particuliers à l'Hôtel  
d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt  
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-  
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il  
s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,  
phthisie, dysenterie, constipation, glaires,  
flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,  
nausées, renvois, vomissements, même en gros-  
sesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-  
dissements, oppression, langueurs, congestion,  
névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie,  
faiblesse, épuisement, paralysie, anémie,  
chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge,  
haléine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,  
intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irri-  
tation et toute odeur fétide en se levant. Le  
Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritanien  
des femmes et des enfants à Londres, rap-  
porte : « Naturellement riche en éléments indis-  
pensables au sang pour développer et entretenir le  
cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Reva-  
lescierie est la nourriture par excellence qui,  
seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants  
et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants,  
déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées,  
ont été parfaitement guéris par la Reva-

lescierie. Aux personnes phthisiques, étiques ou  
rachitiques, elle convient mieux que l'huile de  
foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000  
cures, y compris celles de Madame la duchesse  
de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la  
marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair  
d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais  
de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-  
tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation  
nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dis-  
paru sous l'heureuse influence de votre divine  
Revalescierie. LÉON PSYCLAT, instituteur à Eynan-  
gès (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Compalet, de dix-huit  
ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances  
de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-  
turnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescierie du  
Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables  
souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus  
terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouve-  
ment, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des  
maux d'estomac jour et nuit et des insomnies  
horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du  
Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive,  
frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant  
pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre,  
sur le conseil du Médecin, la Revalescierie qui l'a  
rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. —  
J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris,  
4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,  
elle économise encore 50 fois son prix en méde-  
cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.;  
1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.

12 kil., 70 fr. — Aussi « La Revalescierie »  
COLATÉ, en boîtes, aux mêmes prix, ren-  
dant l'appétit, bonne digestion et sommeil tran-  
quille aux personnes les plus agitées. —  
Cures ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE, en boîtes  
de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco par  
poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. contre bon de  
Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean, Dépôt à  
Besançon, successeur de TEXIER, J. Roussin, épici-  
er, quai de Limoges, et partout chez les bons  
pharmaciens et épiciers. — De Barry et C<sup>o</sup> (licenciés)  
(148)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 43 matin.	11 h. 42 matin.
8 h. 25 —	—	—	—
11 h. 15 —	7 h. 39 soir.	—	—
1 h. 17 soir.	4 h. 55 —	—	—
4 h. 55 —	—	—	—
7 h. 50 —	11 h. 48 —	—	—

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A ANGERS
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	—
8 h. 35 —	5 h. 17 soir.	6 h. 30 soir.	—
12 h. 15 soir.	3 h. 50 —	4 h. 38 —	—
6 h. 45 —	10 h. 47 —	11 h. 30 —	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de  
Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 42.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % .....	85 60	»	»	Comptoir d'escompte .....	1045	»	»	C. gén. Transatlantique .....	498 75	»	1 25
3 % amortissable .....	87 35	»	»	Crédit Foncier colonial .....	635	»	»	Canal de Suez .....	1870	»	2 50
3 % amortissable nouveau .....	85 75	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1675	5	»	Société autrichienne .....	765	»	»
4 1/2 % .....	115 75	»	»	Obligations foncières 1877 .....	363	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
5 % .....	117 65	»	»	Obligations communales 1879 .....	453	»	»	Est .....	389	»	»
Obligations du Trésor .....	513 75	»	»	Obligat. foncières 1879 3 % .....	453	»	»	Midi .....	391	»	»
Obligations du Trésor nouvelles .....	511	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. ....	720	»	»	Nord .....	398	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .....	332	»	»	Crédit mobilier .....	785	10	»	Orléans .....	390	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .....	507 50	»	»	Est .....	820	5	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	389	»	»
— 1865, 4 % .....	516	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1780	5	»	Ouest .....	390	»	»
— 1869, 3 % .....	403	»	»	Midi .....	1243	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée .....	391	»	»
— 1871, 3 % .....	397	»	»	Nord .....	1385	15	»	Paris (Grande-Ceinture) .....	391	»	»
— 1875, 4 % .....	518	»	»	Orléans .....	1355	5	»	Paris-Bourbonnais .....	390	»	»
— 1876, 4 % .....	518	»	»	Ouest .....	868	75	»	Canal de Suez .....	575	»	»
Banque de France .....	5700	»	»	Compagnie parisienne du Gaz .....	1535	5	»				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 35 — — — — — soir.	
3 — 22 — — — — — express.	
7 — 15 — — — — — omnibus.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — — omnibus.	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**REPORT D'OUVERTURE DE FAILLITE.**

La faillite du sieur Broisier, Eugène, demeurant à Saumur, déclarée par jugement du 23 mai 1881, a été reportée au 1<sup>er</sup> novembre 1880, par jugement du 8 août 1881.

Juge-commissaire : M. Boret, Vic-tor.

Syndic : M. Doussain.  
Le greffier du tribunal,  
L. BONNEAU.  
(512)

Etude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques.

Le samedi 13 août 1881, à une heure du soir, à Saumur, sur la place de la Bilange,

Il sera vendu :

UNE JUMENT, âgée de huit ans, taille 1 mètre 35, provenant de la gendarmerie.

Le commissaire-priseur,  
(515) Ch. MILLION.

Etude de M<sup>e</sup> BIZARD, notaire à Angers.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu en son étude,  
Le samedi 13 août 1881, à une heure.

**LE FONDS DE COMMERCE**

PORTANT LE NOM

**DE BAZAR DE PARIS,**

Exploité dans une maison située à Angers, boulevard de Saumur.

Treize ans de bail.

Position exceptionnelle.

On pourra traiter avant l'adjudica-tion.

Pour tous renseignements, s'adres-ser à M<sup>e</sup> BIZARD.  
(496)

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

**OFFICE D'HUISSIER**

**A CÉDER DE SUITE.**

S'adresser pour avoir des rensei-gnements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire.  
(731)

**L'HOTEL DE LA POSTE**

Près la Gare d'Orléans,  
SAUMUR

Est repris par son ancien propriétaire,  
M. DEBORVILLE.

Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable.  
(475)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,

**LE MOULIN**

De Montreuil-sur-le-Loir;

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine.

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

**AU COIN DE RUE**

Rue de la Comédie, n° 9 et 11,

et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, 1

En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**

1. Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;

2. Un apprenti pour le commerce.  
(460)

**A VENDRE**

D'OCCASION.

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

**GRANDES TULERIES**

Mécaniques.

**PERRUSSON**

à Ecuisses (Saône-et-Loire).

Succursales : à Saint-Léger-sur-Dheune, Autun (Saône-et-Loire); Saincoins (Cher), et Fontaife (Charente).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 : médaille d'or, la plus haute récompense décernée aux fabricants de Tuiles de la Bourgogne.

Tuiles mécaniques de tous modèles; briques plaines et creuses; carreaux; tuyaux pour cheminées et pour conduites d'eau; poterie artistique et de bâtiment.

Nouvelles tuiles spéciales, systèmes Perrusson, brevetés s. e. n. e.; tuiles à tenon et tuiles à pannelon, à tenaille, destinées à rendre les toitures parfaitement solitaires tout en supprimant l'attache aux lattes.

Carreaux mosaïques en grès vitrifié et carreaux céramiques perfectionnés.

Carrelages en tous genres, depuis 1 fr. 60 jusqu'à 20 fr. le mètre.

Représentant : M. J.-B. MARCÉVAL, rue Gueule-du-Loup, 2, à Saumur (Maine-et-Loire).  
(398)

**UN JEUNE HOMME** de dix-sept ans demande une place de valet de cham-bre.

Bons renseignements.

S'adresser au bureau du journal.

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu.  
(495)

**VINS DE BORDEAUX**

TRÈS-RECOMMANDÉS.

M. RENAULT, propriétaire du Do-main de la Souys, près Bordeaux, offre ses vins de 1879 à 120 et 130 fr. la barrique.

Supérieurs, 1878, à 150 fr.

1877, à 200 »

Crû St-Julien 1877, à 300 »

1874, à 400 »

Eau-de-vie, 1 fr. 50 le litre.

Le tout rendu franco de port, en gare de l'acheteur, payable trois mois après l'expédition.  
(430)

**UN HOMME MARIÉ**, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'ar-pentage et tout ce qui regarde l'agri-culture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article rela-tant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agri-coles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hy-giéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des prin-cipales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spéci-mens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

**RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ**

Paraissant chaque semaine avec 11 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS : Paris : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr.

POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

Paris : 10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS : 14 centimes le numéro.

QUARANTE-CINQ VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Diman-che renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, E. Berthelot, Clémence Robert, Octave Féry, Clément Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Victor Viollon, Chateaubriand, Victor De-cange, G. de la Landelle, Henri Auger, Th. Labourier, Adolphe Faivre, Eugène Moret, Turpin, de Sanson, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mar-tin Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge, par Gustave Aimard.

Grand-roman, par Gustave Aimard.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**LOTION ÉPIDERMALE**

Toutes taches de rousseur, masque et boutons; disparaissent en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constata-tion médicale attestant l'efficacité de cette parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de par-pharmacie. — L'expédition franco pour deux flacons contre mandat de poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT.  
(484)

Saumur, imprimerie de P. GODDET.